



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/12/2023

Référence
2023_35

Objet de la délibération
Avis sur le projet photovoltaïque envisagé sur 10 terrains sur les communes de Châtillon Coligny et de Saint Maurice sur Aveyron.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	7	9

Date de la convocation
01/12/2023

Date d'affichage
01/12/2023

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE MONTARGIS
Le : 14/12/2023

Et

Publication ou notification du :

L' an 2023 et le 11 Décembre à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de CHAPUIS Lysiane, Maire

Présents : Mme CHAPUIS Lysiane, Maire, M. NAUDIN Gérard, M. COLLET Philippe, M. DIDIER Jean-Pierre, M. CHAPUIS Jean-Pierre, Mme PLANTEY Cindy, M. FOUROT Didier

Absents ayant donné procuration :

Mme GROENEWEG Elizabeth à Mme CHAPUIS Lysiane,
M. LESSERTEUR Patrick à M. CHAPUIS Jean-Pierre

Absent : M. DOUBRE Alain

A été nommé secrétaire : M. CHAPUIS Jean-Pierre

Objet de la délibération :

Avis sur le projet photovoltaïque envisagé sur 10 terrains sur les communes de Châtillon Coligny et de Saint Maurice sur Aveyron.

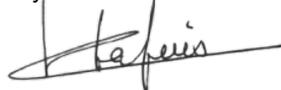
Un dossier nous a été envoyé pour étude du projet, qui consiste en l'implantation de panneaux photovoltaïques sur 10 terrains sur les communes de Châtillon-Coligny et de Saint Maurice sur Aveyron. La commune d'Aillant sur Milleron étant une commune limitrophe, elle est consultée pour émettre son avis.

Il est souligné que si la commune ne donne pas son avis dans un délai de 2 mois, il sera réputé favorable.

Les Conseillers municipaux, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, **EMETTENT** un avis favorable à ce projet photovoltaïque.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 14/12/2023
Le Maire
Lysiane CHAPUIS



Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le

ID : 045-214500027-20231211-2023_35-DE

